MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE
TOGOLAISE AUPRES DE L´AIEA

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL – LIBERTE – PATRIE

64ème SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE (AIEA)

Vienne, 21-25 septembre 2020

INTERVENTION DE S.E.M. KOMI BAYEDZE DAGOH, AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE AUPRES DE L´AIEA.

[SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI]

Monsieur le Président,

Ma délégation s'associe aux félicitations qui vous sont déjà adressées, suite à votre élection à la présidence de cette session.

Monsieur le Président,

Cette session se déroule dans un contexte particulier, caractérisé par la crise sanitaire de Covid-19 qui continue de frapper durement les populations et paralysent les activités économiques, sociales et culturelles dans monde entier.

Face à cette situation et aux efforts déployés par l'AIEA, j'exprime la profonde gratitude du Président de la République, **S .E. Faure Essozimna GNASSINGBE**, du Gouvernement et du peuple togolais à l'Agence, à son Directeur Général, **S.E.M. Rafael Grossi**, ainsi qu'aux pays donateurs dont la générosité et la solidarité éloquentes ont permis de renforcer l'assistance d'urgence pour une riposte appropriée et efficace contre Covid-19.

Par ailleurs, ma délégation salue l'initiative du Directeur général visant la mise en place du Programme ZOODIAC dont l'intérêt et l'importance ne sont plus à démontrer face aux épidémies de Zoonoses.

Monsieur le Président,

A la lumière du rapport annuel soumis à notre examen, ma délégation salue les avancées remarquables réalisées par l'Agence dans le cadre de la promotion de l'utilisation pacifique des applications nucléaires, de l'amélioration de la sûreté et de la sécurité nucléaires et du renforcement du régime international de non-prolifération nucléaire.

Au moment où il y a un intérêt accru pour l'énergie nucléaire à travers le monde, le Togo réaffirme son attachement au droit inaliénable de tous les Etats à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, conformément à l'article IV du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Dans ce sens, le rôle de l'AIEA demeure crucial.

Monsieur le Président,

Depuis notre dernière session, grâce à l'appui technique et financier de l'Agence, mon pays a réalisé des progrès portant notamment sur :

- la révision, en février dernier, du Plan intégré d'appui en matière de sécurité nucléaire (INSSP) aux fins du renforcement du régime national de sécurité nucléaire ;

- la signature du premier Programme-cadre national de coopération technique, le 11 mars 2020, pour le compte de la période 2020-2025, suivie de la validation de trois (03) projets nationaux, au titre du cycle 2020-2021, lors de la visite officielle du Ministre des Affaires Etrangères du Togo à l'Agence ;

- le vote de la loi sur l'utilisation sûre, sécurisée et pacifique du nucléaire par l'Assemblée nationale, le 04 juin 2020.

Pour finir, ma délégation en appelle vivement à l'intensification des efforts en vue du renforcement des capacités et des ressources de l'AIEA afin de lui permettre de s'acquitter de manière efficace de son mandat de sorte que le principe de « **l'atome pour la paix et le développement** » demeure une réalité vivante et pérenne.

Je vous remercie.